



Ministère de l'éducation nationale

Le Chef de cabinet

Paris, le 10 MARS 2014

Monsieur le Délégué général,

Vous avez appelé l'attention de Monsieur Vincent PEILLON, ministre de l'éducation nationale, sur le programme « ABCD de l'égalité ».

Le ministre, qui a pris connaissance de votre courrier, m'a demandé de vous répondre.

La transmission des valeurs d'égalité et de respect entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes, constitue une des missions essentielles de l'école encore réaffirmée par la loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République et par le lancement de l'année de l'égalité à l'école.

Le module « ABCD de l'égalité » offre aux enseignants des outils utiles pour aborder l'égalité entre les filles et les garçons par des séquences pédagogiques et des entrées au sein de programmes officiels existants : sciences, éducation physique et sportive, maîtrise de la langue, histoire, etc. Faire prendre conscience aux enfants des limites qu'ils se fixent eux-mêmes, des phénomènes d'autocensure trop courants, leur donner confiance en eux, leur apprendre à grandir dans le respect des autres, tels sont les objectifs poursuivis par ce programme.

Quant aux actions menées par des groupuscules extrémistes pour dénoncer le programme « ABCD de l'égalité » et diffuser à grande échelle des mensonges et des rumeurs afin d'affoler les parents d'élèves, le ministre les condamne fermement. En visant particulièrement les « ABCD de l'égalité », ils s'attaquent en réalité à toute l'éducation nationale et à la mobilisation du ministère et de ses personnels contre les inégalités entre les filles et les garçons.

.../...

Monsieur Patrick CHARLES
Coordination d'Alerte Civique
BP 11- 84390 SAULT


BDC/2014001017/DI/CB
V/L du 15/01/2014/

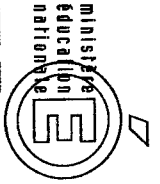
Face à ces actions inadmissibles, le ministre a demandé aux directrices, directeurs d'école et aux chefs d'établissement de rassurer les parents d'élèves qui ont pu être la cible de ces tentatives de déstabilisation et d'autre part de rappeler les règles de l'école républicaine. Il leur a demandé de tout mettre en œuvre pour informer les parents de la réalité des programmes et des contenus des enseignements sur ces sujets.

Lorsque des absences pour ces motifs sont avérées, une rencontre avec les parents sera organisée (individuellement ou collectivement, entretien, réunion d'information...) afin de leur rappeler l'importance de la transmission, par l'école, des valeurs de la République et notamment de l'égalité entre les filles et les garçons. En effet, l'obligation d'assiduité scolaire est inscrite dans la loi et les absences injustifiées sont nuisibles à la réussite scolaire des enfants.

Quand l'Ecole de la République est attaquée dans ses fondements, il importe de se rassembler autour des valeurs républicaines et de les rappeler avec fermeté et pédagogie.

Je vous prie de croire, Monsieur le Délégué général, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

P.O. 
Benoît PICHARD



Le Ministre

Monsieur Patrick CHARLES
Coordination d'Alerte Civile
Délégation nationale
BP 11 - 84390 SAULT

LETTRE
PRIORAIRE

BOUVIN PROV
PARIS
10-03-14
855 00 1X8025
0536 782721

€ R.P.
000,64
AP 158143